

IANSA DOCUMENT D'INFORMATION
1 Octobre 2021

Guide Rapide: Résultats de la septième réunion biennale des états pour examiner la mise en œuvre du Programme d'action (PoA)

Guide Rapide: Résultats de la septième réunion biennale des états pour examiner la mise en œuvre du Programme d'action (PoA)

Ce guide rapide donne un aperçu des principaux résultats de la septième réunion biennale des états (BMS7) pour examiner la mise en œuvre du programme d'action pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (PoA). Il comprend des actions de suivi suggérées, principalement destinées aux analystes, aux militants et aux diplomates. Ce guide complète d'autres ressources d'IANSA préparées pour le BMS7, notamment : « Cinq points principaux pour la septième réunion biennale des états (BMS7) sur le Programme d'action des Nations Unies (PoA) », « Le programme d'action sur les armes légères : pourquoi les munitions doivent être incluses », « Appel à l'action d'IANSA sur le genre et le contrôle des armes légères », « Vers BMS7 : Marquage et traçage » et « Vers BMS7 : Gestion des stocks ».¹

Introduction

Le Programme d'action pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (PoA) a été initialement adopté en 2001. Entre les conférences d'examen qui se tiennent tous les six ans, les réunions biennales des états (BMS) sont convoquées. La septième réunion biennale des états (BMS7) s'est tenue en Juillet 2021 et a suivi la troisième conférence d'examen de Juin 2018 (RevCon3). Un BMS est généralement conçu pour que les états fournissent des mises à jour sur la mise en œuvre du PoA, tandis que les conférences de révision donnent aux états la possibilité de conclure des accords plus substantiels pour renforcer la mise en œuvre du PoA.

BMS7 a eu lieu en Juillet 2021 sous la forme d'un mélange de formats virtuels, en personne et hybrides. Il était prévu pour Juin 2020 mais a été retardé d'un an en raison de la pandémie mondiale de COVID-19. Le nouveau format a créé des défis importants pour la participation de la société civile. Les représentants accrédités de la société civile n'ont pas été autorisés à entrer dans le siège de l'ONU. La société civile a également été exclue des sessions informelles, qui comprenaient une partie importante des discussions de fond de la conférence. Les négociations en général ont également été entravées par les limitations étendues des contacts en face à face, la nature des premières versions du document final et les tentatives d'un petit groupe d'états de bloquer de nombreuses propositions de fond.²

Le processus de prise de décision des réunions du PoA a également continué à être problématique. Dans le processus du PoA, le « consensus » a été interprété comme signifiant l'unanimité, permettant à un seul état de bloquer les progrès s'il le souhaite. Comme ce fut le cas pendant RevCon3, l'incapacité de parvenir à un consensus sur un document final a conduit les états à voter sur des paragraphes particuliers du document. Bien que certains états se soient déclarés préoccupés par ce processus, dans les deux cas, le document final

¹ Ces publications et autres informations relatives à BMS7 sont disponibles sur le site Web d'IANSA : <https://iansa.org/seventh-biennial-meeting-of-states-on-the-united-nations-programme-of-action-on-small-arms/>

² Le matériel de ce guide rapide sur BMS7 est largement tiré de IANSA, « Small Arms and Light Weapons » et Cahier d'information de la première commission de Reaching Critical Will, septembre 2021 (auteur: Dr. Natalie Goldring).

était plus solide car un petit groupe d'états n'a pas été autorisé à déterminer le contenu du texte.³ Malgré ces désaccords, les états membres ont adopté à l'unanimité les documents finals pour RevCon3 et BMS7.

Le [document final du BMS7](#)⁴ était étonnamment substantiel dans les circonstances et contient des passages prometteurs sur de nombreuses questions, notamment le genre, les munitions, le détournement, les développements technologiques dans le développement et la production d'armes, la coopération et l'assistance internationales, et la nécessité d'exercer un contrôle sur le cycle de vie des armes, y compris la destruction des armes excédentaires. Dans un texte nettement plus inclusif que le document final de la RevCon3, les états ont également reconnu que pour parvenir à une mise en œuvre complète et efficace du PoA et de l'Instrument international de traçage aux armes légères (l'ITI), ils doivent renforcer leur coopération avec divers groupes et individus, notamment « ... la société civile, les jeunes, les victimes et les survivants de la violence armée, les parlementaires, l'industrie et le secteur privé... » (paragraphe 55)

Ce guide est basé sur le cadre des cinq points principaux identifiés par IANSA comme nécessitant une attention supplémentaire dans le processus du PoA :

- La nécessité d'inclure les munitions dans le PoA;
- Mettre en œuvre et faire avancer les résultats en matière de genre convenus lors de la Conférence de révision du PoA en 2018 (RevCon3);
- Prévenir et combattre le détournement (le domaine d'intervention déclaré de BMS7);
- Marquage et traçage des armes légères et de petit calibre (ALPC);
- Gestion des stocks : sûreté, sécurité et destruction des surplus et accumulation excessive.

Pour chacune de ces cinq questions, ce guide rapide donne un résumé de ce qui s'est passé lors de la conférence et pourquoi les résultats sont importants, avec des suggestions pour les prochaines étapes.

La nécessité d'inclure les munitions dans le PoA

Que s'est-il passé et pourquoi les résultats sont importants

Une lacune flagrante dans le texte du PoA est l'absence de référence aux contrôles des munitions. Au cours de la RevCon3, les états membres ont fait un pas important vers l'inclusion des munitions dans le processus du PoA en incluant deux paragraphes sur les munitions.⁵

L'inclusion des munitions dans le processus du PoA est toujours opposée par un petit nombre d'états. Au BMS7, un petit nombre d'états ont tenté de bloquer même l'examen des munitions, arguant que les états devraient se concentrer sur des questions pour lesquelles il y avait déjà un consensus. Malgré cette opposition, de nombreux états membres et représentants de la société civile ont continué à tenter de parvenir à un accord sur un langage consensuel, mais en vain. Ils ont également continué à souligner que les munitions sont ce qui rend les ALPC utiles et que séparer les armes de leurs munitions n'est pas logique. Bien que le document final de la BMS7 contienne deux paragraphes similaires aux textes de la RevCon3, les défenseurs n'ont pas réussi à obtenir des engagements supplémentaires concernant les munitions dans le cadre du PoA.

³ L'ambassadeur Martin Kimani (Kenya, président du BMS7) et l'ambassadeur Jean-Claude Brunet (France, président de la RevCon3) ont tous deux le mérite d'avoir refusé de réduire leurs documents respectifs au plus petit dénominateur commun.

⁴ Disponible ici : <https://iansa.org/seventh-biennial-meeting-of-states-on-the-united-nations-programme-of-action-on-small-arms/>

⁵ Le document final de la RevCon3. Le paragraphe 16 félicite le processus parallèle établi en vertu de la résolution de l'Assemblée Générale sur les munitions. Paragraphe 18 : « Convenir que les États qui appliquent les dispositions du Programme d'action aux munitions des armes légères et de petit calibre peuvent échanger et, le cas échéant, mettre en pratique les données d'expérience, les enseignements et les pratiques optimales dont ils ont eu connaissance dans le cadre d'autres instruments applicables auxquels un État est parti, ainsi que les normes internationales pertinentes, pour appuyer leur mise en œuvre du Programme d'action. ». Les États-Unis et Israël ont voté contre ces deux paragraphes pendant RevCon3.

Sous le point « Autres questions et thèmes pertinents... », le document final fait référence aux états ayant des opinions différentes sur l'application des dispositions du PoA et du ITI aux munitions d'armes légères et ont appelé à la poursuite du dialogue entre les états à cet égard.

Un développement positif a été l'accent accru mis sur la responsabilité des différents états et régions dans la mise en œuvre du PoA et de l'ITI. Sur la base de la suggestion du rapport 2019 du Secrétaire général (A/74/187),⁶ le document final propose que les états envisagent de fixer des objectifs nationaux et régionaux volontaires pour soutenir la mise en œuvre des deux instruments (paragraphe 50, 51, 52, 116). Fixer de tels objectifs pour les ALPC et leurs munitions permettrait aux états de compléter les objectifs plus généraux existants par des objectifs spécifiques qu'ils ont eux-mêmes développés. Cela pourrait accroître le fait que les États s'approprient de manière résolue, au niveau national, la mise en œuvre pleine et effective du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage tout en améliorant la responsabilisation.

Prochaines étapes

Le désaccord sur les munitions ne sera pas résolu rapidement. Les états et la société civile doivent continuer à exprimer leur soutien à l'inclusion et souligner que les armes sans munitions sont inutiles. Les analystes et les militants devraient encourager les états à inclure les munitions dans les opérations liées au marquage, au traçage et à la gestion des stocks, car les munitions non sécurisées et insuffisamment marquées contribuent considérablement au détournement mondial vers les marchés illicites, devenant un facteur clé de la criminalité, du terrorisme et de l'escalade des conflits armés. Les États devraient également fixer des objectifs nationaux volontaires liés à la gestion des munitions.

Les gouvernements devraient continuer à revoir leur législation existante, à échanger des informations avec d'autres pays et à rendre compte publiquement des exportations, des importations et du transit de munitions, à la fois dans leurs rapports sur le PoA et dans la mise en œuvre d'autres instruments tels que le Traité sur le commerce des armes (TCA).

Un grand espoir est le travail du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (GGE). Alors que le travail du groupe a été ralenti par les contraintes du COVID-19, il devrait être accompli à temps pour que BMS8 puisse agir sur ses résultats durant l'été 2022. Les analystes et les militants devraient revoir les conclusions du GGE dans l'élaboration des priorités de plaidoyer pour BMS8.

Mettre en œuvre et faire avancer les résultats en matière de genre convenus lors de la Conférence de révision du PoA en 2018 (RevCon3)

Que s'est-il passé et pourquoi les résultats sont importants

Le travail sur le genre est l'un des succès importants de RevCon3, et ses défenseurs ont continué à faire des progrès pendant BMS7, malgré l'opposition d'un petit nombre d'états. Avant BMS7, IANSA a mis à jour son appel à l'action sur le genre et le contrôle des armes légères⁷ qui identifie cinq priorités principales que les états doivent aborder pendant BMS7 et a été bien reçu par de nombreux états. Conformément à ces priorités, le cadre du PoA contient désormais un langage fort sur la désagrégation des données pour examiner les effets de l'utilisation des ALPC en ce qui concerne le sexe, l'âge et le handicap, ainsi que sur l'intégration des perspectives de genre.

⁶ Le rapport de 2019 du Secrétaire Général (A/74/187), faisant référence aux ALPC, soutient que « l'urgence et la nature de la question des armes légères et de petit calibre n'étant pas du tout les mêmes selon les pays, on ne saurait parler de niveau d'ambition nationale « suffisant » ou « insuffisant ». Une approche ascendante inclusive est suggérée où chaque État détermine le niveau et le type de contribution, permettant au PoA de se concentrer sur la mise en œuvre nationale comme il était prévu.

⁷ Disponible ici : <https://iansa.org/call-to-action-on-gender-and-small-arms-control-april-2021/>

La participation pleine et effective des femmes aux processus concernant le contrôle des ALPC est soutenue par de nombreux états, mais les progrès restent lents et inégaux. Par exemple, seule une poignée d'états ont fait état de considérations liées au genre dans leurs rapports nationaux 2020 sur la mise en œuvre du PoA.⁸ Lors de la conférence BMS7 elle-même, les états prenaient au sérieux la participation des femmes. La proportion de déclarations d'orateurs identifiés comme étant des femmes était significativement plus élevée à BMS7 (30 %) qu'à RevCon3 (20 %). C'est encore loin de la parité, mais c'est un début prometteur.

Une autre priorité pour IANSA est l'adoption et la mise en œuvre de mesures pour lutter contre la violence basée sur le genre (VBG), y compris la création de plans d'action nationaux sur les ALPC spécifiquement pour réduire la VBG pendant et après la pandémie de COVID-19.⁹ Le document final fait référence à la VBG (paragraphe 77) et aux plans d'action sur les ALPC et le programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS) (paragraphe 73). Cependant, un défi avec le programme FPS est qu'il s'applique aux situations de conflit ou post-conflit mais n'a pas été appliqué aux situations de non-conflit. Cela signifie que les mesures sensibles au genre ne sont pas en mesure d'atteindre leur plein potentiel, puisque la plupart des femmes sont blessées et tuées dans des contextes de non-conflit.¹⁰

Prochaines étapes

La pleine mise en œuvre des résultats liés au genre de RevCon3 et BMS7 aux niveaux communautaire, national, régional et mondial nécessitera une volonté politique à tous les niveaux de la société et un financement suffisant pour mener à bien les activités proposées. Les états doivent prendre de toute urgence des mesures pour lutter contre la violence sexiste et faire progresser la sécurité des femmes pendant et après la pandémie de COVID-19. Cela comprend le renforcement des initiatives de réduction de la violence armée, les mesures et la législation de contrôle des ALPC, la législation existante sur la violence basée sur le genre et les mesures visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

Une amélioration immédiate et peu coûteuse serait que les gouvernements continuent d'assurer la participation pleine et effective des femmes dans leurs commissions nationales sur les armes légères et dans leurs délégations aux conférences et réunions pertinentes.

La réalisation de la participation pleine et effective des femmes et leur pleine implication à toutes les étapes des négociations de paix et du processus de réforme du secteur de la sécurité reste à traiter dans le processus du PoA.

Prévenir et combattre le détournement

Que s'est-il passé et pourquoi les résultats sont importants

Conformément à la recommandation adoptée lors de la RevCon3,¹¹ le domaine d'intervention déclaré de BMS7 était de prévenir et de combattre le détournement d'ALPC vers des utilisateurs finaux non autorisés ou illégaux ou pour une utilisation finale non autorisée ou illégale.

⁸ Report de IANSA *Room for improvement: An analysis of gender considerations in the 2020 Programme of Action national reports* (juillet 2021) <https://iansa.org/room-for-improvement-an-analysis-of-gender-considerations-in-the-2020-programme-of-action-national-reports-july-2021/>

⁹ Une conséquence dévastatrice des mesures prises pour lutter contre le coronavirus a été une recrudescence de la violence contre les femmes et les filles. ONU Femmes rapporte : « Depuis l'apparition de la COVID-19, les données et les rapports provenant de ceux évoluant en première ligne montrent que tous les types de violence contre les femmes et les filles, et surtout la violence domestique, se sont accrus. » Ce phénomène est désigné par l'ONU sous le nom de « pandémie fantôme » ONU Femmes 2020, *La pandémie fantôme : violence à l'égard des femmes pendant le COVID-19* <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response/violence-against-women-during-covid-19>

¹⁰ Myrtilinen, Henri. 2020. *Connecting the Dots: Arms Control, Disarmament and the Women Peace and Security Agenda*. Genève, Suisse : Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNDIR). <https://undir.org/publication/connecting-dots>

¹¹ A/CONF.192/2018/RC/3, réitéré dans la résolution 73/69 de l'Assemblée générale.

Dans l'ensemble, de nombreuses références au détournement imprègnent le document final, notant que les risques de détournement existent à chaque étape du cycle de vie d'une arme, y compris la fabrication, avant et pendant le transfert, le stockage après livraison dans des stocks existants et l'utilisation finale ou l'élimination.¹² Les états ont reconnu que le détournement d'ALPC comprend les transferts internationaux illicites vers des destinataires non autorisés et vers des marchés illicites, y compris des terroristes, impliquant un trafic transfrontalier sans autorisation appropriée, un re-transfert d'état non autorisé et la violation des embargos sur les armes imposés par le Conseil de sécurité.

Pour empêcher le détournement des ALPC, les états ont reconnu l'importance d'établir une gamme de mesures juridiques, d'application et d'atténuation des risques, y compris des procédures d'échange d'informations, ainsi que des évaluations nationales des risques pour les exportations, les importations et les transits qui, entre autres facteurs, prennent en compte le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Les états se sont également engagés à renforcer les mesures de contrôle nationales dans le cadre d'une action coordonnée avec d'autres instruments sous-régionaux, régionaux et mondiaux auxquels ils sont partis. (paragraphe 54)

Pour améliorer la capacité des états à empêcher le détournement des ALPC, le document final a également souligné la nécessité d'établir et de maintenir des systèmes pour les certificats d'utilisateur final et/ou d'utilisation finale authentifiés, le transport sécurisé, le marquage, la tenue de registres et le traçage des armes conformément aux procédures convenues dans l'ITI, la gestion des stocks et l'élimination et la destruction responsable des ALPC excédentaires. Les états ont également convenu que, le cas échéant, des vérifications après expédition pourraient être effectuées conformément aux accords bilatéraux.

Prochaines étapes

Les analystes et les militants devraient continuer à plaider pour que les états prennent ces mesures pour empêcher les détournements délibérés, imprudents et accidentels des ALPC et de munitions, y compris des mesures pour réduire ces risques au minimum absolu et pour coopérer dans la détection, le signalement et la poursuite des responsables. Des mesures systémiques et pratiques devraient s'appliquer à l'ensemble de la chaîne de transaction et au mouvement physique des articles tout au long de leur cycle de vie, y compris aux points de fabrication, d'assemblage, d'expédition, d'entreposage, de stockage et de déploiement. Les analystes et les défenseurs peuvent utiliser et renvoyer les responsables aux récents rapports de l'UNDIR sur le détournement.¹³

Marquage et traçage des ALPC

Que s'est-il passé et pourquoi les résultats sont importants

Le marquage et le traçage ont fait l'objet d'une attention considérable au cours de BMS7, et un consensus s'est dégagé sur l'importance et la nécessité d'une coopération et d'une assistance internationales dans ce

¹² Les États ont réaffirmé leur engagement à faire respecter et à appliquer les dispositions du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage à l'ensemble du cycle de vie des armes légères et de petit calibre afin de minimiser ces risques. Plus particulièrement, un accord a été conclu pour garantir que le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme soient pris en considération dans les décisions nationales de transfert d'armes légères et de petit calibre ; que les États entreprendraient des évaluations des risques à l'exportation et incluraient une certification authentifiée de l'utilisateur final et/ou de l'utilisation finale et des mesures juridiques et d'application efficaces, y compris des vérifications après expédition dans leurs pratiques ; et que les États stipuleraient dans les accords d'exportation bilatéraux des conditions spécifiques concernant les réexportations.

¹³ Wood, Brian et Holtom, Paul. 2020. *The Arms Trade Treaty: Measures to Prevent, Detect, Address and Eradicate the Diversion of Conventional Arms*. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNDIR). <https://www.unidir.org/publication/arms-trade-treaty-measures-prevent-detect-address-and-eradicate-diversion-conventional>

domaine. Une question controversée est la suggestion de développer une annexe à l'ITI pour examiner les vastes changements dans la technologie des armes depuis son adoption, y compris les armes modulaires et polymères et l'impression 3D. De nouvelles conceptions et méthodes de production d'ALPC et la manière dont elles pourraient être des obstacles à un contrôle efficace des ALPC sont à l'ordre du jour du PoA depuis des années, mais plusieurs états soutiennent que l'adoption d'une annexe à l'ITI est prématurée.

Au début des délibérations, la proposition d'annexe a reçu un fort soutien de la part de nombreux états. Cette proposition a été considérablement affaiblie au cours du processus de négociation, et le texte final ne fait référence qu'à l'examen d'une proposition de groupe de travail à composition non limitée d'experts techniques pour traiter des « défis et opportunités de ces technologies » (paragraphe 92). Néanmoins, bien que le document final n'appelle pas spécifiquement à une annexe, il suggère plusieurs façons dont les états peuvent commencer à relever les défis émergents.

Prochaines étapes

Les gouvernements champions, les analystes et les militants devraient continuer à souligner la nécessité de mettre à jour l'ITI en fonction des développements technologiques, afin de garantir sa pertinence continue.

Le marquage et le traçage des munitions reposent aujourd'hui sur une mosaïque de réglementations nationales. L'intégration complète des munitions dans les processus du PoA et de l'ITI augmenterait la probabilité de développer des normes cohérentes et solides.

D'autres domaines dans lesquels les états devraient prendre des engagements dans le cadre des processus du PoA et de l'ITI comprennent le marquage des ALPC militaires, de police et d'autres forces de l'ordre, et l'élaboration de procédures nationales détaillées et d'une formation pour les responsables de l'application des lois afin d'améliorer le traçage des ALPC. Les états devraient également envisager de développer des procédures au niveau national pour conserver des enregistrements à jour des marquages sur les armes confisquées pendant au moins 20 ans, tout en veillant à ce qu'ils disposent de procédures adéquates pour conserver des enregistrements de toutes les ALPC marquées.

Gestion des stocks : sûreté, sécurité et destruction des surplus et accumulation excessive

Que s'est-il passé et pourquoi les résultats sont importants

Le document final continue d'aborder l'importance de la gestion des stocks, conformément aux précédentes conférences BMS et d'examen. On insiste de plus en plus sur l'importance de la gestion des stocks dans les situations de conflit et de post-conflit, et sur la reconnaissance du lien entre les stocks mal gérés et le détournement. Il appelle également à une coopération internationale sur la meilleure façon de mettre en œuvre ces mesures.

La gestion des stocks est un thème moins controversé dans le processus du PoA que d'autres questions soulignées dans ce document, mais une gestion adéquate des stocks nécessite toujours un renforcement des capacités et des ressources. L'engagement de « redoubler d'effort au niveau national pour assurer une gestion sûre, sécurisée, globale et efficace des stocks d'armes légères et de petit calibre détenus par le gouvernement afin de prévenir et combattre le détournement de ces armes », en particulier dans les situations de conflit et d'après-conflit, demeure. (paragraphe 33)

Prochaines étapes

Étant donné que la gestion et la destruction des stocks sont les domaines qui reçoivent le plus de demandes d'assistance internationale¹⁴, un engagement continu en faveur de la coopération et de l'assistance aux États intéressés est essentiel. L'objectif principal des donateurs et des États bénéficiaires devrait être d'améliorer la durabilité de l'assistance afin de promouvoir la responsabilité nationale et le leadership politique.

Les parlementaires peuvent être des alliés efficaces, en particulier dans leur rôle de contrôle. Ils peuvent aider à assurer une gestion efficace des stocks, un stockage sûr et la destruction des excédents. Les comités de défense et de sécurité peuvent débater avec leurs gouvernements et peuvent exiger des rapports sur l'état des stocks et évaluer dans quelle mesure les normes internationales de bonnes pratiques sont respectées.

Ici aussi, les analystes et les militants doivent continuer à mettre en évidence les problèmes liés aux stocks de munitions mal gérés. Cela est nécessaire pour prévenir la violence armée et parce que l'accumulation de surplus de munitions présente une menace imminente pour les communautés. Les explosions imprévues sur les sites de munitions (UEMS) dues à l'incapacité à maintenir des stocks qui se détériorent causent des centaines de morts chaque année ainsi qu'une destruction généralisée des infrastructures.¹⁵

Il sera également important d'analyser les conclusions des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (GGE) et de traduire ces conclusions en langage politique avant BMS8.

Conclusion

Les engagements pris par les États au cours du BMS7 comprennent des progrès significatifs sur les questions de fond et de procédure. Le document final offre des possibilités de poursuivre les travaux sur des questions importantes aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial. Un défi permanent et important est de générer suffisamment de volonté politique pour aller de l'avant sur ces questions clés.

Le format de BMS7, en raison des restrictions liées à la pandémie, a créé des défis importants pour la participation de la société civile. Alors que les problèmes techniques liés à la Web TV des Nations Unies ont été résolus, les opportunités informelles d'interaction entre les délégués et la société civile ont été très limitées. Inclure des représentants de la société civile dans les délégations nationales est un moyen d'assurer la participation. Cependant, cela ne peut jamais être la seule norme, car il doit également y avoir des représentants de la société civile indépendants des gouvernements nationaux.

Au sujet des cinq questions clés d'IANSA pour BMS7, le principal succès réside dans les progrès réalisés en matière de genre, à la fois dans le contenu et dans la pratique à BMS7. La mise en œuvre et l'extension de ces mesures sera une priorité pour IANSA en vue de BMS8.

En ce qui concerne le domaine d'intervention déclaré de la conférence, les États ont également fait des progrès significatifs en matière de prévention du détournement. Les États se sont engagés à prendre une série de mesures. Les prochaines étapes importantes consistent à assurer une mise en œuvre efficace.

L'engagement reste également fort en ce qui concerne la gestion des stocks, reconnaissant le besoin continu d'une assistance internationale. Concernant le marquage et le traçage, les États ont fait des progrès modérés

¹⁴ Small Arms Survey, Implementing the Programme of Action and International Tracing Instrument – An Assessment of National Reports, 2012–17, pg. 76 (2018) <https://www.smallarmssurvey.org/resource/implementing-programme-action-and-international-tracing-instrument-assessment-national>

¹⁵ Selon les recherches du Small Arms Survey, il y a eu 623 explosions imprévues sur des sites de munitions (UEMS) entre 1979 et 2019, avec 29 932 morts et blessés combinés. Emile LeBrun. 2020. *Making Room for Improvement Gender Dimensions of the Life-cycle Management of Ammunition* Publication des Nations Unies publiée par le Bureau des Nations Unies des affaires de désarmement (UNODA) <https://www.un.org/disarmament/gender-dimension-of-lcma/>

relatif aux développements technologiques dans les ALPC, s'engageant à échanger leurs points de vue et à examiner la proposition d'un groupe d'experts au BMS8.

Les munitions restent un point de friction. De nombreux états ont poursuivi leurs efforts pour promouvoir l'inclusion des munitions dans le processus du PoA ; cela continuera d'être une demande de promotion clé pour BMS8.

IANSA félicite le paragraphe 54 comme un pas en avant par rapport à une action coordonnée entre les instruments pertinents, par exemple le PoA, le TCA et le Protocole sur les armes à feu. Certains états continuent de souligner que le PoA a été conçu pour couvrir le commerce illicite des armes légères et de petit calibre « **sous tous ses aspects** ». Assurer une action coordonnée sera également un domaine important de plaidoyer pour BMS8.

Ce guide rapide a été préparé pour IANSA par Dr Natalie Goldring et Teresa Dybeck. Il s'appuie sur le guide rapide sur RevCon3 d'IANSA (2018), écrit par Dr Goldring. Le matériel traitant de BMS7 est tiré en partie du chapitre d'IANSA sur les armes légères et de petit calibre dans le livre d'information de la Première Commission de « Reaching Critical Will » (Septembre 2021), également écrit par Dr Goldring. Les commentaires et les modifications ont été fournis par Clare da Silva et Dr Brian Wood qui était également l'auteur principal de la section sur le détournement.

United Nations Trust Facility Supporting Cooperation on Arms Regulation

UNSCAR



Regulate weaponry

– develop community